La propreté

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 10

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549073

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Saint-Cannat, dans nos Dispensaires-Ecoles en tous temps.

« Par leur vaillant entrain à s'acquitter des besognes les plus dures et les plus répugnantes, a dit d'elles un témoin, bon juge lui-même en matière de dévouement, par le vif intérêt qu'elles prenaient à toutes les misères morales dont elles étaient les confidentes, par les sages conseils qu'elles savaient donner, sans jamais les imposer, elles ont peu à peu triomphé de toutes les méfiances et gagné tous les cœurs. Le souvenir de leur bienfaisante influence restera présent dans bien des mémoires, et la Croix-Rouge dont le nom était ignoré des habitants de la banlieue de Paris, y est devenu, grâce à elles, béni et respecté. »

Qui étaient-elles?

Personne autour d'elles parmi les milliers d'indigents qu'elles ont soignés ne les connaissait. On les appelait: Madame ou Mademoiselle, on y ajoutait parfois quelque gracieux prénom de jeune fille qu'on avait saisi au passage. En leur adressant l'hommage ému de la Société de Secours aux Blessés militaires, tout entière, nous leur laisserons, nous aussi, ce nom désormais populaire sous lequel la reconnaissance publique les désignait:

« *Les Dames de la Croix-Rouge* ».

Telle a été au cours des inondations de 1910, en France, l'œuvre de la Société de secours aux militaires blessés, et nous avons voulu montrer, dans ce résumé, qu'une fois de plus s'est affermie, sur le passage de la Croix-Rouge, la toute-puissance de cette divine Charité que la devise de notre société nous montre planant au-dessus du tumulte des Armes!

La propreté

La propreté, cette santé visible, est au corps ce que la moralité est à l'âme. Bacon la comparait à la décence des mœurs et La Rochefoucauld à l'amabilité du caractère. Il semble qu'elle soit un besoin instinctif, et vous voyez la plupart des animaux qui se mettent à l'eau, qui, tout en leur procurant une sensation agréable de fraîcheur, les débarrasse de la poussière qui souille leurs poils.

La propreté qui est aussi l'amour de l'eau a passé par bien des phases différentes. Si les anciens, les Romains et les Grecs surtout, firent du bain le premier des plaisirs comme des devoirs en y passant des heures chaque jour, le moyen-âge n'eut pas le même culte; il délaissa le bain et bien des seigneurs ne se lavaient même pas tous les jours. N'allez pas croire que l'habitude de bien se laver a toujours été considérée avec avantage: en 1848, dit-on, on appelait couramment les gens propres, ceux qui se lavaient les mains!

La croisade pour la propreté qui doit intéresser non seulement les parties externes, visage ou mains, mais encore le corps tout entier, est toute moderne. Si le bain quotidien n'est pas à la portée de tous, par faute de temps ou d'argent, on peut remplacer la baignoire par le tub. Qui a inventé ce tub, cette cuve circulaire où l'on se met debout ou accroupi? Personne ne le sait. C'est sans doute un quincailler, un chaudronnier, un zingueur, qui voulut, un beau jour, écouler sa marchandise. Honneur à lui, car sans s'en douter, il fut un homme de génie qui rendit à l'humanité crasseuse un signalé service!

Il mérite une gloire immortelle puisqu'il a mis la propreté personnelle à la portée de tous. Bien des hommes à qui, dans la fièvre de marbre de notre époque, on élève une statue, ne la méritent pas autant que lui. Si nous voulons être juste, ne reprochons pas à nos pères d'avoir méconnu la pratique du bain, de l'ablution quotidienne. Ils ne savaient pas que la peau est un organe respiratoire au même titre que le poumon; ils ne savaient pas que, ses pores bouchés par la saleté, elle ne peut plus suer, et par là, éliminer de notre organisme une multitude de poisons; ils ne savaient pas que l'eau est un stimulant pour nos fonctions, régularise la circulation par la constriction des vaisseaux périphériques, suivie de leur dilatation; agit comme fortifiant enfin sur l'état général. Ils ne savaient pas! Mais nous qui le savons, nous sommes impardonnables de ne pas aimer davantage l'eau. La majorité des Européens, les Français particulièrement, devraient bien prendre exemple sur les Japonais qui ont un culte pour le bain quotidien. C'est l'établissement de bains, et non le « café » qui devrait, dans notre civilisation moderne, devenir un lieu de réunion.

Bouchardat assure que c'est par la peau qu'on vieillit; soignons-la donc mieux, et tâchons ainsi de retarder la triste échéance.

(Journal de la Santé.)

Variété. — Remèdes d'autrefois

Au temps de Henri IV ou de Louis XIV un médecin se serait cru déshonoré de toucher, d'ausculter son client. Il appelait de nombreux confrères et discourait longuement avec eux. Du fond de son lit, le malade assistait à cette séance académique. On se mettait en général d'accord pour le saigner et le purger abondamment. Puis, s'il résistait à pareil traitement, on en venait aux grands moyens.

Un livre récent: « Les mœurs et la vie privée d'autrefois », par Humbert de Gallier, qu'un collaborateur du « Temps » analyse avec esprit, donne à ce sujet d'amusants détails:

Le cardinal Mazarin est atteint de la goutte. Après la purge et la saignée on entoure sa jambe enflée d'un énorme cataplasme de « fiente de cheval ». Il est dispensé d'avaler ce désagréable médicament; mais Richelieu, moins favorisé, doit l'absorber délayé dans du vin blanc, « ce que les médecins approuvèrent fort ». Ambroise Paré, le créateur de la chirurgie, s'était montré grand partisan « des remèdes pris des bêtes ». C'est à son influence que le dix-septième siècle fut redevable de ces thérapeutiques bizarres: pour la jaunisse, on mêle, pendant neuf jours, de la fiente d'oie à sa boisson; on préconise aussi les vers de terre lavés au vin blanc et mangés à la cuiller. Pour l'asthme, les médecins ordonnent le poumon de renard macéré dans du vin: la fièvre quarte se guérit quand on porte au cou « une araignée enclose vive dans une coquille de noix ». La « râpure d'ongle passe comme un excellent vomitif ». La calvitie ne résiste pas à l'application de trois cents limaces bouillies et bien dégraissées dans une décoction de laurier, de miel, d'huile d'olive et de savon. Quant aux malheureux atteints de la rage, on leur laisse le choix entre l'emprisonnement immédiat ou l'apposition sur le front